



CERTIFICATION DE COMPETENCES NAVIRE

Repérage amiante avant travaux à bord des navires

Référence: D.FOR-29 Version : 0.0

Formation :	Formation initiale
Public :	Candidat à la certification de compétences d'opérateur de repérage de l'amiante à bord des navires
Prérequis :	Certification amiante avec mention en cours de validité Ordinateur doté d'un navigateur Internet avec une connexion haut débit Attestation de formation SS4 en cours de validité

PARCOURS DE FORMATION – 34 heures*

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le candidat doit pouvoir :

- > Se présenter à l'examen de certification pour réaliser les repérages amiante avant certaines opérations réalisées dans les navires, bateaux, engins flottants et autres constructions flottantes
- > Communiquer sur les objectifs, contenus et résultats

PROGRAMME

FORMATION THEORIQUE – 3 JOURS – 21 H

INTRODUCTION

- › Tour de table : Recensement des attentes

GÉNÉRALITÉS NAVIRES

- › Les différents types de navires
- › Hiérarchie et rôle des personnels marins
- › Le rôle, les obligations et les responsabilités de l'armateur
- › Les règles de sécurité et de circulation à bord des navires

ARCHITECTURE NAVALE

- › Le vocabulaire général des principaux types de navire
- › Les principales fonctions d'un navire selon l'annexe A de la norme NF X 46-101

NORME NF X 46-101 ET RAAT

- › La réglementation
- › Le repérage avant travaux
- › Les repérages réalisés selon la NORME NF X 46-101

VALIDATION DE LA FORMATION

- › Evaluation théorique (QCM) et pratique des acquis, remise d'une attestation de compétences individuelle

CONTACT ET INSCRIPTION

02 85 40 10 22
contact@adx-formation.com

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIF

Formation théorique en classe virtuelle
Journée découverte et examen en présentiel

4 180€

*Communication des plannings de formation
sous 72h*

Demande spécifique sur devis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive et méthode de découverte
Livret exercice et livret stagiaire

INDICATEURS 2022

9.5/10 de satisfaction des apprenants
95% de réussite à l'examen



CONTACT ET INSCRIPTION

02 85 40 10 22
contact@adx-formation.com

JOURNEE DECOUVERTE – 1 JOUR – 6 H

INTRODUCTION

› Découverte de la localisation de l'amiante à bord d'un navire

TUTORAT – 5 MISSIONS

TUTORAT**

› Le candidat réalise 5 missions sur 5 navires différents avec un tuteur expérimenté relevant d'un organisme d'inspection accrédité COFRAC RAT

SUPERVISION DES RAPPORTS

› Le candidat envoie ses 5 rapports à ADX Formation pour supervision et avis au jury d'examen

VALIDATION DES COMPETENCES – 7 H

› Journée d'examen : Évaluation théorique (QCM), mise en situation et rédaction d'un rapport et entretien avec le jury

** La durée du tutorat n'est pas incluse puisqu'il peut être réalisé par le client ou en supervision de l'organisme de formation.*

*** Le tutorat peut être réalisé avec l'entreprise de l'apprenant, en respectant la réglementation (tuteur expérimenté et accréditation COFRAC RAT). Le tuteur doit être validé en amont par ADX Formation par un CV attestant de son expérience et une attestation sur l'honneur. Si le client n'a pas la capacité d'animer ce tutorat, ADX Formation peut organiser et mettre à disposition le matériel et le tuteur nécessaire.*